



Que puis je faire?

Par alfa 56801

bonjour,

j'ai confié mes meubles, mon salon de jardin, mon barbecue en béton cellulaire, mon téléviseur 140cm et ma chambre à coucher à une personne en attendant que je puisse trouver un logement pour les récupérer. Hors aujourd'hui cette personne a donné toutes mes affaires à des gens sans mon accord que puis-je faire? quels sont mes recours? Merci de votre aide